



☎ 05.59.77.00.49
sirp-cescau@orange.fr

**BULLETIN D'INFORMATION
RENTREE 2023**

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Chers parents,

Ce bulletin a pour fonction de vous donner quelques informations sur le fonctionnement des accueils organisés au sein du RPI, et de contractualiser les diverses inscriptions.

Vous pouvez également trouver toutes les informations utiles au fonctionnement sur notre site internet : www.rpi-pays-arthez.fr

Nous rappelons que ce site est tenu régulièrement à jour et qu'il est notre moyen le plus direct de communication, sans mentionner la forte réduction de photocopies papier que nous réalisons pour le respect de l'environnement.

Pour information voici les coordonnées téléphoniques des deux écoles :

CASTEIDE-CAMI : 05.59.77.05.24

CESCAU : 05.59.77.01.43

Le 4 septembre prochain, c'est un prévisionnel de 124 enfants qui prendront le chemin des écoles. Les membres du SIRP, le personnel et l'équipe enseignante leur souhaitent de bonnes vacances !

INFOS DIVERSES

1) Portail Famille :

Nous vous conseillons de bien noter vos identifiants qui restent inchangés pour ceux déjà inscrits.

Pour les nouveaux parents, notre secrétariat vous les communiquera dès que nous aurons enregistré votre enfant.

Pour les inscriptions cantine et garderie, il ne vous est plus demandé de remplir les fiches-papier, ces inscriptions se font dès à présent sur le Portail. Pour les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans nos écoles, il n'est pas nécessaire de fournir le certificat des vaccins.

2) Cantine :

En cette rentrée 2023, nous changeons de prestataire. Nous avons en effet signé une convention avec le Conseil Départemental et le Collège Jean Moulin d'Artix. Une de nos agents est mise à la disposition du Collège pour la confection des repas et livraison.

Pour les annulations ou inscriptions exceptionnelles au repas du jour, il vous est maintenant possible de les faire le **jour même avant 8h** sur le Portail Famille.

Si votre enfant est **allergique** à un produit alimentaire, il vous faut monter un dossier **PAI**.

D'autre part, les repas végétariens ou sans porc, ne sont pas pris en compte par notre prestataire.

Voici les nouveaux tarifs applicables à la rentrée 2023 :

Tarif enfant : 3,95€

Tarif adulte : 7,50€

Une augmentation du tarif cantine est envisageable à partir du 1^{er} janvier 2024 en fonction de l'augmentation annuelle fixée par notre fournisseur.

3) Garderie :

L'inscription à la garderie se fera directement sur le Portail Famille. Nos agents sont chargés de vérifier que vous avez bien inscrit votre enfant. Si vous souhaitez le désinscrire, vous pourrez le faire directement par le biais du Portail.

Nous vous recommandons de votre côté de bien vérifier aussi qu'il est désinscrit.

Voici le tarif garderie applicable à la rentrée de septembre 22 :

- 1^{er} enfant = 1,20 € matin
1,70 € soir
- 2^{ème} enfant = 0,60 € matin
0,80 € soir
- 3^{ème} enfant = gratuit matin et soir

Horaires de la garderie :

Matin : 7h15-8h20

Soir : 16h10-18h30

Nous rappelons également que durant l'interclasse les écoles réouvrent leurs portes à **13h20 pour Cescau et 13h30 pour Casteide-Cami.**

Les enfants revenant en bus de l'école de Casteide-Cami, pourront bénéficier de la gratuité de la garderie **jusqu'à 16h40**, à condition qu'ils soient récupérés avant ; passé ce délai, la prestation sera facturée.

Nous rappelons que la garderie se termine à 18h30. En cas de dépassement, les parents doivent prévenir le personnel.

Conformément au Règlement Intérieur, tout dépassement de ces horaires sera facturé double.

3) Transport :

C'est le Conseil Régional (CR) qui a la compétence dans l'organisation du transport scolaire pour le RPI, il gère les inscriptions, l'organisation et la facturation.

Le circuit devrait rester à l'identique de cette année scolaire. S'il y a des changements, nous vous les communiquerons dès que possible.

Rappel des horaires :

Les matinées, le ramassage débute à 7h50.

Les soirs : ramassage au départ de Cescau à 16h10.

Tous les enfants prenant le bus devront présenter leur badge, c'est **obligatoire**. Ces badges sont délivrés par le Conseil Régional ; vous devez au préalable inscrire chaque enfant sur le site internet du Conseil Régional afin de déclencher l'envoi de ce badge.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/>

Les enfants prenant le bus pour aller à l'école de Casteide-Cami depuis la garderie, et inversement le soir, devront passer par l'enceinte de l'école pour être récupérés sous la surveillance du personnel encadrant. **Ce service de Navette Regroupement Pédagogique Intercommunal doit faire l'objet d'une inscription auprès du Conseil Régional (même adresse pré-citée).**

**Attention : Ce transport d'école à école est facturé par le Conseil Régional
Voir les nouvelles conditions tarifaires sur leur site Internet**

L'inscription en ligne est fortement recommandée.

Les membres du SIRP souhaitent à tous les élèves du RPI de bonnes vacances.

Restant à votre disposition,

Cordialement,

Le Bureau du SIRP en pays d'Arthez et sa Présidente

Marie-France Lecomte